

3296/4

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : Y. STEENSELS

Date et signature 24/05/02

P.O. 
Martine DUWEZ
Directrice

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

INFORMATIQUE - INITIATION AUX TECHNIQUES MULTIMEDIA

CODE (3) 757301U31E2.	Domaine 710
-----------------------	-------------

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page
- 5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

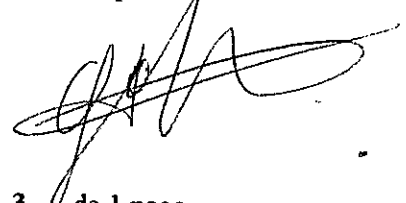
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Technique	<input checked="" type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

12.06.2002

Signature du Président du Conseil supérieur :



- 6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3) 757301031E1.

11. Horaire minimum de l'unité de formation :


Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du cours</u>	<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Laboratoire de multimedia : création et retouche de fichiers sons	CT	S	16
Laboratoire de multimedia : création d'images	CT	S	16
Laboratoire de multimedia : retouche d'images	CT	S	16
Laboratoire de multimedia : vidéo	CT	S	16
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	16
Total des périodes			80

v

12. Réservé au Service d'inspection :

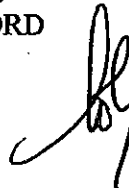
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

meat

A m E m o i n h e .
20/02.

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



02 JUIL. 2002

Date :

Signature A. COLLINET
ADM. PEDAG.

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - INITIATION AUX TECHNIQUES MULTIMEDIA.

1. FINALITES GENERALES.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

L'unité de formation doit permettre à l'apprenant :

- de capturer, de créer, de retoucher et de transformer une image en choisissant le format approprié pour une utilisation dans un logiciel de dessin ou un logiciel multimedia ou dans un document Web,
- de capturer et de transformer une séquence video en choisissant le format approprié pour une utilisation dans un logiciel multimedia ou dans un document Web,
- de capturer, de créer, de retoucher et de transformer un fichier son en choisissant le format approprié pour une utilisation dans un logiciel multimedia ou dans un document Web,
- de tenir compte des contraintes esthétiques et techniques de l'information.

ANNEXE 2**CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION****INFORMATIQUE - INITIATION AUX TECHNIQUES MULTIMEDIA.****2.1. Capacités.**

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant doit être capable :

- ◆ de s'exprimer par écrit, c'est à dire produire des messages écrits dont
 - la grammaire et l'orthographe sont correctes,
 - la ponctuation est cohérente,
 - les texte sont organisés en paragraphes ;
- ◆ de dégager oralement et/ou par écrit, dans une langue correcte, les éléments essentiels d'un texte (inconnu d'au moins 6 pages dactylographiées) ainsi que leur articulation ;
- ◆ d'exprimer par écrit, dans une langue correcte, une opinion, une appréciation personnelle et argumentée à propos d'un fait, d'une idée ou d'un texte.
- ◆ de répondre oralement et/ou par écrit à des questions de compréhension portant sur un message d'un niveau de langue courant pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ de consulter des ouvrages de références familiers (dictionnaires, annuaires, tables de matières,...) ou spécifiques au domaine de l'informatique pour retrouver facilement une information ;
- ◆ d'installer et de configurer un logiciel graphique d'exploitation ;
- ◆ d'installer et de configurer un logiciel d'application (suite bureautique, navigateur, antivirus, ... par exemple) ;
- ◆ d'utiliser de manière adéquate, les commandes de base et les outils d'aide du logiciel graphique d'exploitation pour, notamment :
 - gérer de manière cohérente et efficace l'arborescence des répertoires,
 - mettre en œuvre des procédures de sauvegarde des données ;
- ◆ d'échanger des données entre des applications;
- ◆ de mener une recherche sur le réseau Internet en utilisant les moteurs et les mots-clés adaptés ;
- ◆ de récupérer les éléments d'une page Web ;
- ◆ d'échanger des informations via le courriel ;
- ◆ de gérer un courriel de manière rationnelle, adéquate et sécurisée ;
- ◆ d'utiliser un programme d'extension.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

Et

Attestation de réussite de l'unité de formation :

Informatique - Logiciel graphique d'exploitation - 75.31.11.U21D1

Et

Attestation de réussite de l'unité de formation :

Informatique :Utilisation d'Internet-75.32.31.U21E3

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - INITIATION AUX TECHNIQUES MULTIMEDIA.

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et pas plus de vingt étudiants par groupe.

Le matériel et les logiciels utilisés devront permettre de mettre en œuvre les différents aspects du programme.

ANNEXE 4**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION****INFORMATIQUE - INITIATION AUX TECHNIQUES MULTIMEDIA.**

Face au matériel et aux logiciels adéquats, l'étudiant sera capable :

En laboratoire de multimédia – création et retouche de fichiers sons :

- De décrire et d'observer les caractéristiques ondulatoires d'un son (hauteur d'un son / fréquence d'une vibration, intensité d'un son / amplitude d'une vibration, timbre d'un son, ...) ;
- De définir et utiliser les unités adéquates (Hz, dB, ...) ;
- De décrire le fonctionnement de la carte son ;
- De décrire la transformation d'un son en signal électrique et de le numériser
 - Définir et utiliser les fréquences d'échantillonnage appropriées aux médias courants (CD, radio, téléphone, ...), décrire les problèmes de sous-échantillonnage ;
 - Définir la notion de quantification liée à l'intensité ;
- De décrire et d'utiliser les formats usuels
 - Déterminer la taille d'un fichier son ;
 - Déterminer un format approprié pour un fichier son (mp3, vqf, ra, ...) ;
 - Créer et de récupérer un fichier son à partir d'un média interne ou externe, en tenant compte de la législation en cours ;
- De créer un son synthétique
 - Décrire des fichiers midi (.mid)
- D'utiliser un logiciel permettant de retoucher un son pour l'améliorer, le corriger ou le transformer ;

En laboratoire de multimédia – création d'images :

- De caractériser les images bitmap et les images vectorielles
 - Décrire les caractéristiques d'un fichier image
 -
- De créer des images vectorielles
 - Dessiner avec un outil « plume » ou à l'aide des primitives ;
 - Colorier sa production ;
- D'enregistrer des images bitmaps
 - Numériser un document graphique (imprimé) ;
 - Capturer une image au moyen d'un photocopieur ou d'un caméscope ;
 - Récupérer une image à partir de médias internes ou externes, en tenant compte de la législation en cours ;

- D'associer images bitmaps et dessins vectoriels
- De caractériser les différents modes colorimétriques, en particulier le mode RVB
 - Évaluer les profils colorimétriques des périphériques (scanners, moniteurs, ...)
- De caractériser les différents formats d'image en fonction de leur utilisation et du résultat souhaité
- De créer une animation à l'aide d'images fixes :
 - Sélectionner et/ou créer les images adéquates, en tenant compte de la législation en cours ;
 - Créer les séquences de mouvement et les intégrer au moyen d'un logiciel d'animation ;
 - Optimiser la taille du fichier ;

En laboratoire de multimédia – retouche d'images :

- De décrire les caractéristiques d'une image (mode, couleurs, résolution, trame, ...)
 - Distinguer entre les résolutions de capture, d'affichage et d'impression
- De retoucher un document graphique :
redimensionner, corriger / modifier les couleurs, créer / appliquer des effets spéciaux, ... ;
- De choisir l'aspect final et les couleurs définitives en appliquant des critères esthétiques élémentaires et en tenant compte de l'objectif poursuivi ;
- D'optimiser la taille du fichier en fonction des critères retenus (temps de chargement, support, ...)

En laboratoire de multimédia – création et transformation de séquences vidéo :

- De décrire les différents moyens de collecter des séquences vidéo et de les comparer (matériel, coûts, droits d'auteurs, ...);
- De collecter des images vidéo (en tenant compte de la législation en cours), de les numériser si nécessaire ;
- De choisir le format et la méthode de compression de la séquence en fonction de son utilisation future et du résultat souhaité ;
- De décrire les différents formats et de les exploiter avec le logiciel de lecture (*player*) correspondant ;
- De décrire le(s) procédé(s) de lecture de sons ou vidéos en ligne.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - INITIATION AUX TECHNIQUES MULTIMEDIA.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir d'un projet prédéfini et d'objectifs clairement exprimés dans un cahier des charges,

- d'acquérir ou de réaliser une image et de la transformer, en utilisant le format approprié pour un logiciel de dessin, un logiciel multimedia ou pour un document Web ;
- d'acquérir une séquence et de la transformer, en utilisant le format approprié pour un logiciel multimedia ou pour un document Web ;
- d'acquérir un fichier son et de le transformer, en utilisant le format approprié pour un logiciel multimedia ou pour un document Web ;
- de justifier ses choix techniques et esthétiques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte :

- de la qualité et de la lisibilité du produit sur le support,
- de la pertinence des choix techniques et des méthodes de travail mises en œuvre, eu égard à la législation en cours et aux objectifs visés,
- du degré d'autonomie atteint par l'étudiant dans la réalisation de son projet.

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - INITIATION AUX TECHNIQUES MULTIMEDIA.

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra pouvoir justifier d'une expérience quotidienne et actualisée dans le domaine des techniques multimedia.